

Le geste de communion



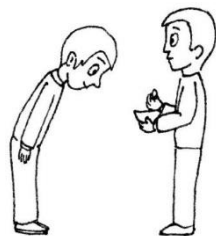
La communion est un moment à la fois très personnel, et communautaire. Elle nous unit au Seigneur, et nous unit entre nous.

- **Chacun vit la communion à sa façon**, et ça nous demande un respect les uns des autres dans nos diversités, et dans notre façon d'exprimer notre Foi.
- **Et en même temps la communion doit être un facteur d'unité**. Chacun doit s'engager dans ce sens avec bienveillance, par son attitude extérieure et intérieure.

Quelques repères donnés par l'Eglise

Si la communion doit se faire dans la simplicité, notre façon de communier reflète aussi l'importance qu'on lui donne.

- * Il est prévu que la communion puisse être reçue soit debout, soit à genoux
- * Il est recommandé de faire un signe de vénération ou de respect avant de recevoir l'hostie : **inclination ou génuflexion**
- * On peut recevoir la communion dans la main, en les présentant dignement, ou directement dans la bouche.
- * Après avoir répondu « Amen » à celui qui nous a présenté l'hostie en disant « le Corps du Christ », on doit communier aussitôt, ou en faisant un pas de côté, et non pas en repartant, ou encore moins à sa place.



Les personnes qui donnent la communion

Ceux qui ont la mission propre de donner la communion, ce sont les prêtres et les diacres. Mais il est permis par l'Eglise qu'ils se fassent aider par des laïcs, pour que la procession de communion ne se prolonge pas de façon excessive.



Les laïcs qui donnent la communion se mettent au service de la rencontre de chacun avec le Seigneur qui se donne dans l'Eucharistie, et le font avec le plus grand soin.

Pour ne pas compliquer ni perturber la démarche de communion, il est préférable d'aller communier auprès de celui qui est le plus proche de nous, prêtre, diacre ou laïc.

Recevoir une bénédiction

Les personnes qui ne peuvent pas communier (en particulier les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion, les personnes qui ne sont pas baptisées, ...), ou ceux qui ne le souhaitent pas (situation personnelle qui les met en retrait de la pleine communion avec l'Eglise), peuvent s'avancer pour recevoir une bénédiction : en mettant les mains croisées sur les épaules, on fait comprendre à celui qui donne la communion, qu'il doit donner une bénédiction (par une petite croix sur le front et quelques mots). Il est important que les adultes qui accompagnent des enfants qui ne communient pas les aident à faire ce geste.

